



### III.3- Nos publications

- [Le livre « Une histoire des libertés associatives »](#)
- [Le livre collectif « Quel monde associatif demain ? »](#)

## IV. Le CAC et ses réseaux (vie associative & liens avec associations du réseau)

### Préambule numérique

#### IV.1- La vie associative

[IV.1.1. Les militants bénévoles](#)

[IV.1.2. Les adhérent.e.s et les soutiens](#)

[IV.1.3. L'équipe salariée](#)

[IV.1.4. Les groupes locaux](#)

[IV.1.5. Les instances internes](#)

[IV.1.6. La parité](#)

#### IV.2- Réseaux avec lesquels travaille le CAC

[IV.2.1. La carte mentale du réseau](#)

[IV.2.2. Participation du CAC a des coordinations inter-organisations](#)

[IV.2.3 Participation du CAC à des mobilisations collectives](#)



### LE CAC en 4 chiffres clefs

- **20 000 contacts** : personnes physiques (appartenant à une ou plusieurs associations) et personnes morales (regroupant parfois d'autres associations) avec qui nous sommes en lien
- **2 800 structures** répertoriées, parmi lesquelles une **centaines de réseaux et associations de niveau régional** (*REFER, ACTES-IF, MRES, FRMJC, Collectif Réseau d'êtres, MRAP, etc.*) ou **national** (*UFISC, Planning familial, Mouvement des régies, Coordination Pas Sans Nous, Attac, CRID, ISF, CNFR, Maison commune de la décroissance, RNMA, MNLE, RTES, Alternatiba, le Mouvement Associatif, le Mouvement pour l'Économie Solidaire, la Cimade, la Fédération des Arts de la Rue, MIRAMAP, Sciences Citoyennes, FSGT, etc.*) dont certains ont intégré notre CA
- **12 années** de veille, information, alerte, mobilisation, mise en lien, communication, production, rencontres, analyse, organisation/co-organisation au service des associations
- **10 principes** qui fondent le CAC : ceux de notre charte de principes qui constitue le ciment de l'action commune

## Introduction

Une année 2022 de "pleine reprise" de l'activité après une année 2020 stoppée par la crise covid et une année 2021 encore partiellement en suspens.

2022 a vu revenir vraiment les rencontres en présentiel, les journées thématiques, notre université d'été, les arpentages sans visio...

Une année de renforcement de nos axes de travail, tout spécialement sur l'axe "Marchandisation des associations" et "Droit & Libertés associatives".

Une année aussi de développement de l'activité avec l'élargissement de l'équipe salariée, la mise en place de nouvelles recherches-actions, de nouveaux projets et partenariats et la mise en place pleine et entière de notre observatoire citoyen de la marchandisation des associations.

## I. Les cinq axes de travail du Collectif

Les cinq axes ou « piliers » thématiques construits avec le temps restent solides et pertinent pour cadre les travaux du CAC, mais dans ces domaines, les actions, réflexions et les priorités évoluent.

### I.1- Marchandisation de l'action associative

Cet axe (historique) du CAC vise à la fois à comprendre, expliciter et permettre la résistance des associations au processus qui renvoie de plus en plus l'action associative vers les logiques de marché et de lucrativité.

L'arrivée, début 2022, de Marianne Langlet comme chargée de développement et pilote de cet axe de travail, a permis de ré-activer le projet de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA) en fédérant les partenaires, organisant le lancement officiel de l'Observatoire et l'information de son existence et en coordonnant le chantier du premier rapport sorti début 2023 (avec des rencontres, présentations, enquêtes).

#### Bilan express en 5 dates clefs

- Le 4 mars : organisation avec le cinéma associatif la Clef, d'une table ronde intitulée "**La clef, le caillou dans la chaussure du groupe SOS**" ? avec le sociologue Jean-Louis Laville, (une étape dans notre soutien à la lutte du cinéma associatif pour sa survie)
- jeudi 19 mai : première étape vers la création de l'OCMA avec la 1ère réunion 2022 du groupe en constitution (présentiel et visio)
- mercredi 22 juin : seconde étape vers l'OCMA avec Tarek Daher venu présenter le travail mené par le CNLRQ (devenu Mouvement des Régies) et l'institut Godin pour évaluer l'utilité sociale des régies de quartiers.
- sam 10 septembre à la fête de l'Huma : lancement de l'observatoire de la marchandisation des associations (OCMA) à l'occasion d'une table ronde entièrement dédiée au sujet - elles et ils ont été nombreux. ses à braver la pluie et la boue de la fête de l'Huma pour voir et écouter à la tribune, cinq associations ou réseaux de l'observatoire (qui en compte une vingtaine) ainsi qu'un membre du conseil scientifique qui compte aujourd'hui une dizaine de chercheurs et chercheuses.
- jeu 27 octobre : 1ère réunion ouverte des membres de l'OCMA (maintenant créé) avec la venue de l'Institut Godin pour débattre sur le sujet "La mesure de l'impact social est-elle un mythe ?"

## ➔ Quelques chiffres

- 9 numéros du "klaxon" (lettre mensuelle de l'OCMA qui rend compte des observations faites dans le monde de la marchandisation et de la financiarisation mais aussi des contre-propositions et autres modes de financement possibles)
- 70 abonné.es à la lettre mensuelle
- 4 temps de présentation de l'OCMA
- 4 articles dans les médias nationaux et 1 émission radio
- 1 site dédié "Observatoire" où le tout est compilé et classé et précieusement conservé

*[28 temps de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]*

## I.2- Actions publiques & Associations

Le CAC continu de porter l'enjeu de la co-construction de l'action publique, comme il a pu le faire précédemment au sein du Collectif pour une Transition Citoyenne ou avec la recherche-action menée avec le RNMA, le Mouvement Associatif, l'UFISC et le RTES aboutissant au rapport « La Co-construction de l'action publique : définition, enjeux, discours et pratiques » rédigé par le sociologue Laurent Fraise.

En 2022 les points forts ont été :

### A/ La double échéance électorale 2022, législative et présidentielle

Qui a été l'occasion d'actualiser nos lectures générales du contexte politique pour les associations et de créer des outils permettant aux politiques d'appréhender les attentes, besoins et propositions du secteur associatif à la fois par thématique, par secteur ou localité :

- Élection présidentielle 2022 - Notre **enquête "d'un quinquennat à l'autre"** a permis de réfléchir collectivement à l'évolution du monde associatif (ressentie par les associations durant le précédent quinquennat et désiré pour le prochain).

Cette enquête, réalisée d'octobre à déc 2021, visait à donner la parole aux associations sur ce qui a été fait durant le quinquennat passé et ce qu'elles voudraient pour le prochain ; avec l'objectif ensuite de restituer et analyser les différentes paroles et les mettre en commun.

Une cinquantaine d'associations et réseaux ont répondu, nous avons alors mis en forme et partagé ces contributions, puis organisé deux temps de travail/réflexion en ateliers pour croiser et compléter ces travaux, un en déc. 2021 et le second :



### Dates clefs échéances électorales 2022

- Vendredi 18 février 2022- 14h/17h- **ATELIER SPÉCIAL ENQUÊTE SUR L'ÉVOLUTION DU MONDE ASSOCIATIF ... D'UN QUINQUENNAT À L'AUTRE...** cet atelier nous a permis de prendre un dernier temps collectif avant les élections présidentielles pour partager la synthèses des contributions et en discuter ensemble.
- 14 Juin 2022 – communiqué « **Elections législatives, un choix de société - 5 ENJEUX POUR UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE** ».

### B/ Elaboration de référentiels et argumentaires lors des élections rythmant notre vie politique

Avec notamment la mise en avant de propositions émanant d'acteurs de terrain :

- Sur notre site "mobilisation" sont rassemblées les [différentes interpellations associatives](#) faites lors des dernières campagnes électorales (municipales, présidentielles, législatives)
- Toute la démarche et les résultats de notre enquête "**d'un quinquennat à l'autre**" est de même conservée sur ce site
- Sur ce même site, nous développons d'un [guide à destination des élu.es](#)

### C/ Charte d'engagement réciproque, Conseil Parisien des Associations & co-construction

Le CAC continue de promouvoir la charte des engagements réciproques signée en 2014 entre l'Etat, les associations et les collectivités locales, concrètement en 2022 en prenant une part active au Conseil Parisien des Associations qui est chargé de suivre l'application de la charte d'engagements réciproques signée entre la Ville de Paris et les associations en 2019, prouvant ainsi que la « co-construction » n'est pas un vain mot...

#### 3 dates clefs du Conseil Parisien des Associations (CPA)

- mardi 20 sept : réunion du CPA avec notamment la préparation de l'audition de Chantal Bruno (secrétaire gale HCVA et maintenant poste honorifique)
- mardi 6 déc : soirée de l'engagement à l'hôtel de ville de Paris avec de nombreux stands et le CAC sera sur celui du CPA et intervient sur un débat, occasion de sensibiliser sur la saisine du Contrat d'Engagement Républicain (CER)
- lundi 12 déc : le CPA propose un temps d'échange et de décryptage autour de la saisine et du CER, en visio, largement ouvert, co-animé par le CAC et la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement.

### D/ Autres thèmes concernant cet axe

- Participation des auditions et enquêtes (audition au SENAT pour la mission Flash "pour supprimer les avantages fiscaux des dons aux asso")
- Lien avec élu.es et collectivités, notamment en 2022 autour de la demande d'abrogation du Contrat d'Engagement Républicain

...

*[25 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]*

### I.3- Droits et libertés associatifs

Les libertés associatives -*déjà menacées avec la loi confortant le respect des principes de la République, dite « loi séparatisme » d'août 2021*- ont subi une nouvelle épreuve le 1er janvier 2022 avec la mise en application immédiate du décret instituant le « **contrat d'engagement républicain** » dont la signature conditionne désormais tout soutien et agrément public.

Le CAC a donc eu fort à faire en 2022 pour informer et alerter les associations de ce décret, anticiper sur les restrictions et abus qui pourraient arriver et aider, soutenir les associations et collectivités prises dans les filets des menaces et sanctions (dissolution, baisses ou arrêt de subventions...).

### A/ CER L'occasion de multiples productions, communications, articles, interventions...

- Afin de capitaliser les informations, textes et explications, nous avons créé notre Page sur le site wiki mobilisation : « COMPRENDRE & CONTRER LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN »

B/ Notre implication est restée très forte dans L.A Coalition Libertés Associatives et l'Observatoire des Libertés Associatives développé en son sein.



## C/ Livre du livre "Une histoire des libertés associatives"

Sortie en novembre du petit livre "Une histoire des libertés associatives" pour résumer plus de deux siècles d'actions associatives depuis la révolution de 1789 jusqu'à ce jour, de J-Baptiste Jobard coordinateur au CAC <https://univete.associations-citoyennes.net/?PaGe>

## D/ Notre participation à la « démarche de progrès sur les droits culturels »

Démarche impulsée et portée par l'UFISC qui nous paraît toujours importante même si elle a été moins prégnante en 2022 du fait de l'actualité brûlante du CER.

## E/ Développement d'un nouveau projet collectif Droits et Mouvements Sociaux (DMS)

Un des enjeux fort de cet axe des droits et libertés est de mieux identifier la façon dont le droit peut être un outil dans la création de « *l'associationnisme du XXIème siècle* » (pour reprendre la formule titre de la conclusion de notre ouvrage collectif *Quel monde associatif demain?*). Ce chantier consiste à créer une plateforme intitulée « droits et mouvements sociaux », dont les bases ont été bâties tout au long de l'année 2022 en partenariat avec Sciences Citoyennes, Marie-Laure Gislain et la FPH et qui démarrera concrètement en 2023.

### Bilan express en en 8 dates clefs

- Jeudi 27 janv arpentage à la maison des réseaux autour de l'ouvrage de l'Ufisc « Culture et émancipation : cheminer avec les droits culturels »
- Jeudi 24 mars Invitation séminaire "espace de réflexion collective" organisé par le Collectif21 à Namur (Belgique) dans les locaux de la Bourse de Namur. Ce séminaire est la suite de l'interrogation du secteur associatif sur son identité et ses positionnements dans le débat de société à l'occasion de L'abrogation de la loi belge de 1921 sur les assos sans but lucratif
- Dim 1er mai à Arras - salon du livre d'expression populaire et de critique sociale (thème le vide) : CAC a animé le débat "regards croisés sur les libertés associatives France Belgique" avec Antonio Delfini de L.A Coalition-observatoire des libertés associatives d'une part et Mathieu Bietlot et Pierre Smet du Collectif21
- Jeudi 15 sept Lancement du projet Droits et Mouvements Sociaux à la FPH : 1er comité de pilotage pour lequel une trentaine d'organisations (identifiées pendant le 1er semestre 2022) étaient invitées
- Mardi 25 oct à 9h - Café'CAC sur la désobéissance civile avec Alternatiba
- Mercredi 9 novembre à 19h30, intervention de Gilles Rouby à Saumur (1 émission TV et radio locale sur les asso citoyennes) atelier décodage de l'actu autour du CER et de l'affaire Alternatiba Poitiers
- Jeudi 17 novembre au Carrefour des Associations Parisiennes : soirée-débat Université des Savoirs Associatifs sur le livre "l'histoire des libertés associatives", de Jean-Baptiste Jobard
- Vendredi 16 décembre à La Cimade : Conférence « A la reconquête des libertés associatives, comprendre hier pour agir aujourd'hui », 75011 Paris

***[35 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]***

## I.4- Évolution socio-économique des associations

Ou plus précisément « Comprendre et contribuer aux évolutions socio-économiques des associations ».

Parmi les thèmes abordés dans cet axe de travail :

**A/ Identifier les pistes d'amélioration possibles pour le monde associatif dans son fonctionnement interne** (gouvernance, outils numériques...) :

*Par exemple :*

- *notre participation au comité de pilotage du chantier « Émancip'asso » initié par Framasoft-réseau CHATON et Animafac. L'objectif de ce projet est de contribuer à la « dégafamisation » des associations.*
- *Participation à la démarche de création d'un référentiel de la gouvernance collective. Dans cette perspective-là, nous nous sommes associé au MES qui porte un projet de formation-action.*

**B/ Les questions autour de l'emploi associatif**, que ce soit dans le financement, la gestion humaine, les contrats aidés...

- *Par exemple les Lutttes pour l'emploi avec, en 2022 les contrats aidés Parcours Emploi Compétences*

**C/ Nous travaillons à défendre les valeurs de l'économie sociale et solidaire** face au monde des start-up et de l'impact social, notamment en partenariat avec le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES) ;

**D/ Les enjeux autour de l'évaluation de l'action associative** : mieux définir la valeur des actions associatives et faire advenir ainsi d'autres modèles de financement ;

**E/ Participer aux travaux questionnant la manière de rendre compte** (dans nos comptes) de ce qui compte vraiment : promouvoir le système de comptabilité « CARE » prenant en compte les coûts qu'engendrent le respect de règles éthiques en matière sociale et environnementale ;

**F/ Et divers sujets** tels que l'éducation populaire, les communs, les financements, et tout ce qui permet de mieux qualifier et rendre compte de l'importance du monde associatif dans son ensemble.

### Bilan express sur le sujet en 5 dates clefs

- Samedi 5 fév - intervention dans le cadre des séminaires de construction du projet confédéral de la CNFR avec une trentaine de participant.es
- Lundi 4 avril - Intervention au creps de Nancy dans le cadre de la formation DESJEPS ouverte à leurs partenaires associatifs
- Mardi 17 mai : Web-conférence du Rnma autour du livre collectif érès sur le thème "Associations et monde d'après : où en sommes-nous ?"
- Jeudi 7 juillet : Journée ASSO de l'ordre des experts comptables à Paris - intervention sollicitée du CAC car il est important de faire d'entendre d'autres expressions que celles des « entrepreneurs sociaux » lors de cette journée. Table ronde où mettre en lumière les différentes conceptions du monde associatif et de l'économie sociale qui existent.
- Mardi 22 nov au 3 déc : les assises de la vie associative à Rennes - intervention à 20h lors de la Séance d'ouverture des états généraux de la vie associative rennaise.

**[39 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]**

## I.5- Bifurcation écologique et démocratique

Ou plus précisément « Participer aux transitions & bifurcations écologiques et démocratiques »

Sur cet axe important -car les associations citoyennes sont au cœur des enjeux de transformation systémique à la fois écologique, sociale et démocratique- notre groupe de travail se concentre sur l'implication dans plusieurs collectifs :

**A/ En premier lieu le portage du projet inter-associatif TRANSISCOPE** (portail web des alternatives) avec les objectifs (2022/2023) : d'information (sur les organisations et initiatives citoyennes existantes de manière simple et claire avec les outils numériques développés) ; d'incitation à la participation et à l'action citoyenne ; de facilitation de la mise en réseau et les synergies entre les initiatives ; de visualisation les territoires ou les problématiques qui nécessitent le développement d'alternatives concrètes ; de développement et d'outillage des communs.



**B/ Ensuite notre adhésion au Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC)**

Cette adhésion nous permet de poursuivre notre participation débutée avec la rédaction de la mesure 30 du Pacte pour la Transition.

**C / Notre suivi et implication ponctuelle aux États Généraux du Post-Urbain (EGPU)**

Notamment grâce à la présence d'Oliver Picot qui a suivi les travaux et organiser les captations de divers rencontres des EGPU d'abord en tant que salarié du CAC (jusqu'en septembre 2022) puis ensuite comme bénévole et membre du CA.

### Bilan express en 6 dates clefs

- Jeudi 20 janv : journée réunion de COPIL au Collectif pour la Transition Citoyenne dans cadre du processus d'adhésion du CAC (en tant qu'observateur pour rencontrer les membres et se faire une autre idée des sujets traités par le collectif)
- Les 24 et 25 juin le 4ème Transiscothon du Transiscope à Nantes, à la Maison des Citoyens du Monde.
- Du 27 août au 3 sept : 27ème Université d'Eté du MNLE à la Palmyre - Un programme destiné à cerner les enjeux du vivre en ville (nous sommes 80 % d'urbains), et du vivre « à la campagne » (70 % du territoire est rural) ;
- Du 14 au 16 sept Séminaire Biorégions post-urbaines à Villarceaux / EGPU
- Vendredi 9 déc à l'académie du climat (75004 paris) - Intervention lors de la rencontre d'Ingénieurs sans frontière "Quelle place pour ISF dans l'éco-système associatif ?" A l'occasion des 40ans d'existence de l'association, 40 années d'actions de solidarité et d'éducation populaire pour une technique au service d'un monde plus juste.
- Mardi 20 déc - Café'CAC sur les enjeux sociaux et environnement des JOP 2024 avec le collectif Saccage, l'Uriopss IDF et la FSGT93

*[22 temps d'échanges, de rencontre, réunion, présentation et groupe de travail]*



## II. Agir et produire collectivement

### II.1- Université d'été à Lille

Après deux années sans pouvoir organiser d'université d'été (UE), celle de 2022 s'est déroulée du 5 au 7 juillet à Lille dans les locaux de la MRES (Maison régionale de l'environnement et des solidarités) autour du thème "Quel monde associatif voulons-nous demain?".

Ces 3 jours furent intenses en échanges, discussions, réflexions qui ont permis de dessiner des pistes pour continuer le travail collectif. Une centaine de personnes et d'associations ont pu se rencontrer entre tables rondes, balades militantes, conférence gesticulée et ciné débat. Au-delà du partage de nos travaux et de leur projection, ces UE qui changent de ville à chaque session sont l'occasion de renforcer les liens avec les acteurs associatifs locaux dont une dizaine à participer au montage et à la réalisation, le principal étant la MRES. Une quinzaine de partenaires associatifs nationaux et 8 chercheuses /chercheurs ont aussi participé aux contenus et à l'animation de ces 3 jours.

Une des particularités de cette UE : ouvrir un fructueux dialogue entre deux mondes associatifs, celui de la Belgique francophone et celui spécifique à l'hexagone.

Mission réussie et même prolongée avec la **réalisation des Actes papier**, outil précieux et passionnant qui a été présentés à Lille et largement diffusé dans nos réseaux. Mais aussi avec **notre site « Université populaire »** qui centralise et met à disposition toutes les ressources de ce rdv (podcast, vidéos, comptes-rendus, programme complet, intervenants, les actes, les ressources partagées par thème et pas ateliers...).

Il est à noter que le coût de cette rencontre 2022 a été supérieur aux UE précédentes et que le montant des participations a été bien plus faibles (plus de participations à coûts minimums qui ne permettent pas de couvrir les dépenses réelles en hébergement, location de salle, restaurations...), ce qui a participé au déficit 2022.

Les retombées négatives de la crise sanitaire pèsent encore sur les associations, à la fois dues aux couts qui ont augmenté, aux difficultés financières des militant.es et des partenaires, ainsi qu'aux dynamiques collectives partiellement perdues et dégradées durant 2 années et qu'il est difficile (mais nécessaire) de relancer.

*[5 plénières + 2 tables-rondes + 14 ateliers + 1 discussion franco-belge + 1 Apéro-infos au jardin + 1 balade militante + 1 conférence gesticulée + 1 ciné débat - 100 participant.es + réalisation des actes]*

### II.2- L'observatoire citoyen de la marchandisation des associations



L'observatoire citoyen de la marchandisation des associations (et de l'investissement à impact social) créé en septembre 2022 avec une tribune de lancement à la fête de l'Huma, est l'aboutissement d'un long processus mené au Collectif des associations citoyennes (CAC) depuis de nombreuses années.

Le CAC se crée en 2010 face à la circulaire Fillon qui classait toutes les activités associatives comme des services économiques d'intérêt général sous prétexte de la concurrence libre et non faussée.

Dès lors, le CAC n'a cessé d'observer et de dénoncer cette tendance, avec un point d'orgue lors de l'arrivée en France des contrats à impact social en 2014.

Petit à petit, a émergé la nécessité d'un observatoire citoyen initié par le CAC et porté par un collectif d'associations pour relancer une dynamique nécessaire face au rouleau compresseur et à la capacité

de lobbying importante du mouvement de l'entrepreneuriat social, porteur phare de cette marchandisation à l'œuvre qui pousse les associations à épouser les logiques du marché.

Les objectifs de l'observatoire sont :

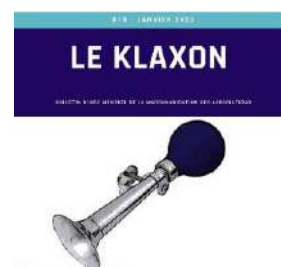
- 1- Améliorer la veille informationnelle sur le sujet pour défataliser ce processus ;
- 2- Accroître notre capacité à créer et à mettre à disposition des outils pédagogiques sur le sujet ;
- 3- Augmenter les capacités de résistance des associations citoyennes

L'observatoire se veut un espace commun où acteurs et chercheurs puissent croiser leurs savoirs et où nous pourrions construire une analyse commune pour contrer ce processus.

Pour cela, l'OCMA créé en 2022 a développé 2 outils :

- une **lettre d'information mensuelle** (le Klaxon) où nous informons et décryptons les avancées sur la marchandisation, l'investissement à impact social, l'entrepreneuriat social mais également les contre-propositions et actions de lutte contre cette marchandisation.
- **La construction d'un site wiki** dédié avec deux niveaux d'informations :
  - une information de base avec des outils pédagogiques destinés à ceux qui découvrent le sujet
  - des informations plus fouillées pour celles et ceux qui veulent l'approfondir.

Objectif : inscrire la problématique dans une histoire et donner de l'actualité sur le sujet. Ce site propose trois axes : découvrir, approfondir et agir.



*Il est composé de 2 conseils : un conseil associatif regroupant 19 structures et un Conseil scientifique composé de 12 chercheurs/chercheuses et universitaires.*

### II.3- Université des savoirs associatifs

Lancée en 2019 et directement inspirée d'expériences d'universités populaires, ce dispositif d'Université des Savoirs Associatifs est, au sein de notre Collectif, un élément important du rapprochement entre le monde associatif et le monde universitaire, académique.

L'objectif de cette Université des Savoirs Associatifs est triple :

- Présenter et partager les travaux de recherche les plus récents traitant de l'évolution du monde associatif
- Présenter, transmettre et valoriser les savoirs acquis par l'action associative elle-même
- L'occasion aussi de faire mieux réseaux avec les différentes associations et lieux parisiens (ceux qui nous accueillent) et le public du quartier concerné (*en 2022 sur les arrondissements : 11ème, 12ème, 19ème, 20ème*)

Les séances de 2022 ont su allier à la fois le présentiel et le distanciel (avec une certaine difficulté début d'année pour faire revenir les personnes physiquement), après une année 2020 sous le signe des confinements et couvre-feux et un cycle 2021 en partie réalisé en visio :

- Le 27 Janvier à la maison des réseaux (75019) - ouvrage "Culture et émancipation : cheminer avec les droits culturels" présentation par l'Ufisc puis Arpentage
- Le 18 février à MJC des Hauts de Belleville (75020) - Enquête "L'ÉVOLUTION DU MONDE ASSOCIATIF D'UN QUINQUENNAT À L'AUTRE" réalisé par le CAC sur le bilan et les attentes des associations
- Le 29 septembre ouvrage « Quel monde associatif voulons-nous demain ? Les actes de l'université d'été 2022 du CAC »

- Le 27 octobre dans nos locaux (75011) et en visio - sur "La mesure de l'impact social est-elle un mythe ?" (les travaux de l'Institut Godin portant sur cette notion de mesure) - discutant : les régies de quartiers (CNLRQ)
- Jeudi 17 novembre 2022 - 16h30 au carrefour des associations parisiennes (75012) - ouvrage "Une histoire des libertés associatives"
- Le 3 décembre dans les locaux de Peuple et Culture (75011) - Arpentage de l'ouvrage "Une histoire des libertés associatives"

La forme de cette université populaire a été pensée pour faciliter l'instauration d'un dialogue acteurs-chercheurs en deux temps.

Tout d'abord, la séance de présentation de l'ouvrage par l'auteur.e, après une introduction-contextualisation assurée par un animateur du CAC, l'auteur.e a une demi-heure pour présenter, de façon « ramassée », le propos développé dans son ouvrage. Ensuite deux à trois « discutant.e.s » ont dix minutes chacun pour expliquer les résonances qu'ont les analyses de l'auteur par rapport à leur propre pratiques, témoignages, observations d'acteurs de terrain.

La dernière heure consiste en un échange avec l'ensemble des participants.

Le tout est filmé (pour permettre à un plus large public d'y accéder) et peut être monté ensuite pour constituer des sortes d'actes vidéo permettant de transmettre l'essentiel du contenu de la séance dans un format court.

Le deuxième temps est une séance de « lecture collective » qui est proposée les semaines *suivantes (ou éventuellement en amont de la première séance et cette inversion peut aussi donner des choses très intéressantes comme en 2022)* organisée grâce à l'arpentage [*popularisé notamment par Peuple et Culture l'arpentage est une méthode de découverte à plusieurs de contenu (parfois complexe) d'un document ou d'un corpus de documents, en vue de son appropriation critique collective*].

L'auteur.e est invité.e en fin de séance d'arpentage à écouter et réagir à la restitution des travaux et cela donne généralement là encore des échanges inédits et très riches.

Dernier point, cette université populaire créée par le CAC est nomade, elle se déroule dans des lieux différents à Paris (Maison des Métallos, Conservatoire des Arts et Métiers, centres sociaux, Maison des réseaux, etc.) et cette apparente contrainte ajoute finalement de l'intérêt au dispositif puisque nous nous construisons la séquence (thème, invités, etc.) avec le lieu d'accueil de manière à ce que ce rendez-vous fasse également pleinement partie de son projet, de sa programmation et puisse ainsi toucher son public. La contrainte du covid depuis 2 années nous a poussé à développer des sessions entièrement « à distance » en visioconférence ou mixant le présentiel et distanciel afin de répondre aux contraintes sanitaires puis aux habitudes prises, permettant une diffusion plus large en touchant un public plus grand et diversifié sur toute la France.

*[6 séances réalisées - 2 arpentages - pour un total de 150 participant.es et plus (séances filmées et ensuite mises en ligne et donc à disposition avec entre 50 à 160 vues par vidéo, soit globalement 500 vues)]*

## II.4- Enquête "d'un quinquennat à l'autre"

Enquête réalisée en amont des échéances électorales de 2022, notamment les présidentielles auprès des associations du réseau pour établir collectivement un bilan de la politique associative du quinquennat passé et rassembler les attentes associatives pour celui à venir.

Deux pages dédiées de notre site wiki « mobilisation » ont été créées où sont centralisés les différents éléments, informations, calendrier, données, formulaire de réponse créé puis les réponses et leurs analyses et synthèses.



Le CAC a ainsi invité à une expression libre des acteurs associatifs pour réfléchir ensemble à l'évolution du monde associatif en deux étapes :

1. D'abord poser les réflexions, observations, analyses, témoignages des associations, bénévoles et militant.es du réseau à l'aide d'un questionnaire en ligne.
2. Ensuite prendre deux [temps collectifs en réunion plénière](#) (en déc. 21 et une seconde en fév. 22) pour lire les contributions d'autres acteurs associatifs et en discuter ensemble, analyser et construire ainsi une interpellation des candidat.es aux élections.

Près d'une cinquantaine de réponses ont été reçues, toutes à disposition sur le site dédié, qui ont été ensuite compilées et mises en synthèse, ce qui a permis de nourrir la réflexion et de retransmettre l'essentiel du bilan et des demandes lors des événements organisés par les gros réseau (tels que LMA ou le CNAJEP) pour interpellier directement des candidat.es aux élections ou leur représentant.es.

*[50 réponses + sur les 2 séances organisées un total de 155 participant.es]*

## II.5- Les cafés'CAC mensuels

Les **CAFÉS'CAC** sont nos rendez-vous mensuels débutés en décembre 2021, ils se déroulent depuis 2022 tous les derniers mardi du mois en visioconférence de 9h à 10h30.

Le principe est simple : 1h30 d'échange sur une thématique qui change tous les mois. Un temps pour se parler et se connaître entre membres du CAC. L'occasion d'échanger sur nos actualités associatives et politiques, les chantiers et projets, et pourquoi pas finir par une petite revue de presse collective et se proposer lectures, vidéos, podcasts...

*Déroulé type*

- 9h – accueil, présentation de la matinée : via un petit tour de table, chacun.e est invité.e à dire « un mot du mois » ou « un chiffre du mois » (prétexte à partager un sujet de préoccupation)
- 9h15 – le temps d'info du CAC ou d'associations partenaires : les intervenants ont à la parole pour éclairer le travail en cours, l'actualité de leur réseau, les avancées des chantiers, les rdv à venir, etc.
- 9h45 – Temps de questions-réponses
- 10h15 – La revue de presse du mois et/ou échange de conseils de lectures, de vidéos...

**Les séances 2022 :**

- La séance de janvier initialement prévue sur le thème des élections présidentielles n'a pas été maintenue faute d'une communication suffisante en amont et donc d'une inscription trop faible.
- La séance du 22 février, a réuni une dizaine de personnes pour échanger sur nos actualités, problématiques, mobilisations et partager lectures, podcasts et liens.

Les thèmes abordés : lutte du dernier cinéma indépendant et associatif de Paris La Clef ; le média Lien Social ; la question du Pass sanitaire, une impasse pour la culture ; l'illectronisme et du tout numérique ; Revitalisation Culturelle & Campagne L'Art Est Public ; Gouvernance et bénévolat ; CER ; Le problème des instances de réflexion dans les quartiers avec des experts et élus mais sans les associations.

- Lors de notre rdv du 29 mars, nous étions une douzaine pour échanger sur les luttons associatives ainsi que nos actu, problématiques, mobilisations et partager lectures, podcasts et liens...

1/ *Lutte contre marchandisation culture et action asso = ciné la Clef*

2/ *Lutte concernant les emplois aidés : Les nouvelles règles des PEC*

3/ *Le travail social en lutte*

- Le rdv du 31 mai a réuni 7 personnes autour du sujet de notre Université d'été 2022 à Lille du 5 au 7 juillet

- La séance du 28 juin était la reconnaissance des savoirs associatifs et la recherche participative. Cyril Fiorini de Sciences citoyennes nous a présenté la recherche participative telle qu'elle est soutenue par son association et nous nous sommes interrogés sur ce que la recherche peut apporter aux associations et vice et versa (voir ci-dessous les notes prises). Un thème poursuivi lors de notre université d'été à Lille, demandez le programme !

- Le 27 Septembre était sur le Sujet de « L'interruption volontaire de grossesse » (notamment la décision aux États-Unis de la Cour suprême révoquant l'arrêt qui protégeait le droit à l'avortement, répercutée dans de nombreux États... ainsi que les retombées mondiales qui en découlent) avec le Planning Familial qui fait le point sur la situation aux États-Unis, en Europe et en France.

- Le 25 Octobre : Quelle légitimité pour la pratique de la désobéissance civile ? Notre prochain Café'CAC abordera cette question avec un représentant d'Alternatiba, l'association visée à Poitiers par une demande préfectorale de retrait de subvention pour avoir proposé un atelier sur cette pratique non violente lors de son « village des alternatives » en septembre dernier. Une nouvelle attaque aux libertés associatives, conséquence de l'entrée en vigueur du contrat d'engagement républicain\*\*.

- Le 29 Novembre : Enjeux européens : Un statut européen pour les associations ? (ce qu'elles ont à y gagner et à y perdre). Le projet d'un statut associatif européen refait surface, qu'elles peuvent en être les conséquences pour les associations ? Cette question de la place des associations dans la législation européenne est vitale car au nom de la concurrence libre et non faussée, l'Europe pousse à regarder les associations comme des éléments d'un marché intérieur. Dans ce cadre, elle les soumet aux mêmes règles que les entreprises. Nous en discuterons ensemble lors de ce CAC Café avec Martin Bobel, du réseau national des ressourceries et recycleries, représentant associatif au CESE, qui a développé une analyse de cette politique européenne.

- La séance du 20 Décembre : Où en sommes-nous des enjeux urbains et sociaux des jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris ? Cette séance s'intéressait aux JOP : quelles conséquences pour le tissu associatif local ? Paris organisera ces JOP l'été 2024, avec une communication très axée sur l'écologie et l'héritage ... Mais derrière des discours annonçant léguer des équipements, des emplois et logements durables, la réalité risque de ne pas être à la hauteur (dépassements de budget, destructions d'espaces verts, loi d'exception permettant de déroger à des règlements, déplacements de populations pauvres, chantiers hors cadre légal, festivals culturels menacés...). Tour d'horizon, avec les avis croisés de l'Uriopss IDF, du collectif Saccage et relais de celui de la FSGT 93, des principaux motifs d'intérêt mais aussi d'inquiétude, qui continuent d'interroger sur la pertinence de tels méga-événements sportifs.

On note qu'au fil de l'année le rdv est mieux repéré, la participation augmente et que nous avons fait évoluer ce temps dédié initialement aux chantiers et actualités du CAC est devenu -au fil des échanges et demandes des participants- l'occasion de mettre en lumière l'actualité des associations de notre réseau (celles du CA ou adhérentes ou simplement sympathisantes), l'occasion d'élargir le public, les thématiques et espaces d'échanges et réflexion.



La richesse des échanges produits est ensuite restituée dans un compte rendu partageant aussi bien la présentation, les questions réponses que les liens et ressources partagées. Cette production collective est envoyée à tous les participant.es et mise à disposition sur notre site Internet, l'importance de certaines séances est aussi retranscrite sur les « dossiers » de notre site wiki mobilisation.

*[8 séances réalisées avec 8 comptes-rendus complets + 6 dossiers réalisés – 91 personnes inscrites]*

## II.6- Séminaire à Villarceaux et plénière

Nouveau temps fort à la fois du renforcement des liens existants avec nos partenaires mais aussi occasion d'agréger de nouvelles personnes et association au réseau existant.

Ce séminaire prévu initialement au printemps 2020, puis au printemps et ensuite l'automne 2021 a enfin pu voir le jour et créer de nouvelles dynamiques au printemps 2022 !

Notre séminaire a eu lieu à Villarceaux les 14 et 15 avril dans d'excellentes conditions matérielles et climatiques, en effet nous étions accueillis à la bergerie de Villarceaux qui appartient à la Fondation pour le Progrès de l'Homme qui soutient le CAC de différentes façons et notamment en mettant ce lieu à disposition pour ces journées. Cette mise à disposition nous a permis de ne pas demander de contribution financière (ne faisant pas du coût un frein à la participation) puisque l'hébergement et la restauration étaient pris en charge par la FPH. Le bus-navette de Paris à Villarceaux et retour est pris en charge par le CAC.

Durant ces 2 jours une quarantaine de militant.es associatifs, professionnel.les ou bénévoles, se sont réunis, venant de près d'une trentaine de réseaux. Avec de nombreux échanges sur plusieurs thématiques comme la marchandisation de l'action associative, l'égalité de genre dans nos pratiques, un autre financement du monde asso, les outils juridiques au service de nos luttes ou les alternatives citoyennes face au désordre global.

Nos amis belges du Collectif 21 et LA Coalition française pour les Libertés Associatives nous ont apporté leur regard croisé sur l'état des politiques publiques pour les associations. Et nous avons pu aussi nous quitter en partageant des ressources et des outils ainsi que quelques pistes pour imaginer un travail commun, et les défis que nous avons à relever.

Les objectifs de ces deux journées de travail, de rencontres et d'échanges étaient, pêle-mêle :

- s'enrichir mutuellement de nos analyses
- s'autoriser à prendre du recul sur l'actualité
- mieux se projeter dans l'action collective à venir
- recharger les batteries (tout en respectant un maximum l'environnement)
- faire connaissance avec des personnes et des projets
- se permettre un pas de côté et prendre du champ sur ses propres pratiques
- réfléchir ensemble pour mieux discerner les priorités et les façons d'y faire face
- s'oxygéner entre deux tours d'une élection présidentielle étouffante
- Se renforcer.

Avec comme Objectif prioritaire n°1 (le plus simple) : l'interconnaissance

Et comme Objectif prioritaire n°2 (le moins basique) : construire une table d'orientation.

Les sujets sont complexes et nombreux pour les associations citoyennes. Qu'il s'agisse de « retour sur les fondamentaux » (la non-lucrativité, la solidarité, le désintéressement, la démocratie, l'économie solidaire, etc.) ou de sujets prospectifs (sur la propriété et l'usage, les communs, le droit, la convergence et le renforcement des luttes)...

Au-delà des « silos » et de l'engagement dans des champs d'activités particuliers (social, éducation populaire, écologie, solidarité internationale, jeunesse, culturel, etc.) nos associations, sans le savoir parfois, se posent et posent des questionnements similaires.

C'est ce que ce séminaire met à jour par des éclairages multiples, en visant l'augmentation de nos capacités d'orientations et discernements.

Parmi toutes les actions possibles, nécessaires, souhaitables, par où commencer et par lesquelles continuer ? Quels combats mener prioritairement ? Et secondairement ? Simultanément ? En commun ? Parmi toutes celles possibles, quelles directions choisir ou au contraire laisser de côté ? Pourquoi ? Quelle complémentarité ? Comment gagner ? S'organiser ? Avancer ? Reculer pour mieux sauter ? Progresser ? S'améliorer et améliorer la situation ?

Bref nous nous sommes questionner pour « monter en clairvoyance » et transformerons ces réflexions en « table d'orientation » car, en cas d'effondrement, cela sera plus utile que les GPS qui ne pourront plus fonctionner...

## II.7- Formations et interventions

**Les temps de formations internes et informations** réalisés sur l'année, s'adressaient principalement aux militant.es associatifs, bénévoles (adhérents ou non), ou à celles et ceux d'associations proches. Par ailleurs nous sommes aussi intervenus sur des formations organisées par d'autres partenaires, ce s'inscrit dans nos perspectives de « formation hors bénévoles » puisque après avoir obtenu agrément Datadock nous ne nous sommes pas lancé dans la certification Qualiopi.

Nous nous sommes adaptés aux pratiques « post-covid » en proposant des temps en distanciel, parfois en présentiel quand les personnes étaient prêtes à venir (difficile en début 2022). Nous tentons d'éviter les formats mixtes sauf exception.

La formation des bénévoles a pour principale intention de permettre au réseau de se connaître, de comprendre et pouvoir utiliser les leviers possibles pour expliciter le rôle essentiel des associations, pouvoir co-construire et proposer des alternatives à la politique d'austérité. Certaines séances étaient plus dirigées vers l'outillage numérique des bénévoles actifs afin de travailler mieux collectivement malgré les confinements.

L'année 2022 a été émaillée de multiples participations & interventions à divers événements, rencontres, temps institutionnels ou associatifs pour faire réseau, exposer nos analyses, croiser nos savoirs, confronter nos idées ... aux JESER (journées d'été des savoirs engagés et reliés) à Lyon, aux rencontres nationales de l'éduc pop à Poitiers puis aux Etats généraux de la Vie associative à Rennes, aux États Généraux du Post-Urbain, à divers AG et temps associatifs ...

*[24 interventions / formations pour 2022]*

## III. Communiquer et diffuser largement

### III.1- Communication dans nos différents cercles, faire réseau

#### o Heure de la Sirène

Elle a été diffusée chaque mois de l'année (sauf la coupure estivale d'août) pour maintenir le lien et informer des dernières actualités des associations, de nos projets et événements et de ceux de nos partenaires. L'envoi massif réalisé via l'outil oximailing est adressées aux adhérent.es + membres impliqué.es et toutes les personnes qui en font explicitement la demande, soit de l'ordre de 2.400 personne en moyenne en 2022. A noter en février un envoi exceptionnel à toutes notre base de données afin d'informer nos contacts et d'élargir son audience (chaque année depuis 2021).



C'est un outil essentiel au renforcement du réseau et à l'interconnaissance des structures qui la composent.

*[11 numéros produits en 2022 - 10 envois à 2.400 contacts + 1 à 20.000]*

o Le Klaxon

C'est ainsi qu'est nommée la nouvelle newsletter de l'observatoire citoyen de la marchandisation. C'est une « feuille mensuelle » débutée en février 2022 pour faire le lien entre les membres du groupe de travail ad hoc puis qui est progressivement transformée en newsletter officielle de l'observatoire créé en septembre, envoyé aux membres de l'OCMA, aux membres du groupe historiques et aux sympathisants et curieux qui en demande réception, soit une centaine de personnes. Elle est aussi régulièrement relayée dans l'Heure de la Sirène et ponctuellement sur les réseaux sociaux, élargissant ainsi son cercle d'audience.

Elle tient régulièrement informés des observations, rencontres, actualités de l'observatoire de la marchandisation et de la financiarisation des associations et appelle régulièrement les lecteurs à l'enrichir par leurs contributions, textes, témoignages, réactions...

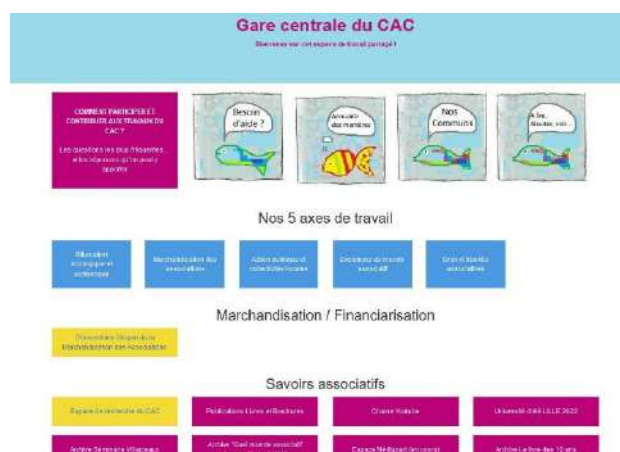
*[9 newsletters en 2022 - à destination de 100 personnes et relayée plus largement]*

o Bulletin "la quinzaine du CA" & La gare centrale

Notre bulletin interne est envoyé aux membres du CA selon les besoins et l'actualité (et non tous les 15j comme prévu initialement et qui est le rythme repris en 2023), il permet un lien interne structurant avec les membres du CA, la coordination et l'équipe ; l'ensemble de ces communications est compilé dans notre "gare centrale" (site Internet de coordination interne) dans une page dédiée.

La gare centrale poursuit sa fonction de lien interne, de centralisation des informations, dates et liens internet (de visio, de pad, de questionnaires...), ainsi que des notes, de la mémoire des groupes de travail, de toutes les infos et documents des CA et AG, des séminaires, des nouveaux dossiers... elle est utilisée et développée comme un "bureau commun numérique" ouvert aux membres du CAC ; elle est aussi un lieu d'interconnaissance avec un annuaire des membres sous forme de trombinoscope et un lien vers nos autres sites yeswiki.

Elle nécessite un constant développement et une organisation sans cesse retravaillée, 2022 n'a pas permis d'en faire les visites virtuelles envisagées mais ce projet reste entier pour 2023.



*[La gare centrale est pensée et développée collectivement tout au long de l'année]*

o Les CAC'Accueils



**CAC'Accueil** Nouveau temps de présentation du CAC en visio durant 1h proposé tous les mois (depuis octobre 2021) : l'idée est faire une **présentation interactive du CAC** avec un support diapo pour accueillir les adhérent.e.s et faire connaissance. Que ce soit pour un.e nouvel.le adhérent.e, ou toute personne désireuse de mieux nous connaître, on propose une « visite guidée » en 60mn chrono sur le temps du déjeuner de 12h30 à 13h30.

Ce rdv n'a pas vocation à réunir une grande audience mais plutôt un petit nombre de personnes qui vont faire connaissance avec l'organisation du CAC et entre elles.

*[34 personnes accueillies sur 8 rdv – 45 personnes intéressées]*

### ○ Présentation de la feuille de route

A l'instar des politiques, le CAC a fait pour la toute première fois une présentation publique de sa feuille de route 2022-2023 en visio le vendredi 23 septembre de 11h à 12h30.

Nous étions une vingtaine pour découvrir ce programme riche (auquel il nous faudra ajouter une chronologie claire afin de le rendre plus palpable) qui dessine les axes d'action du CAC pour les prochains mois. La vidéo a ensuite été transmise et relayée à de multiples occasions, tout comme le document détaillé et sa version synthétique.

L'occasion de présenter nos 5 axes de travail, faire un état de lieux et des projets à venir sur ces 2 années, ainsi que les outils transversaux à ces axes.

## III.2- Communication externe

### ▪ Nos Communiqués

- [Sortie le 18 novembre de notre livre « L'HISTOIRE DES LIBERTÉS ASSOCIATIVES – de 1791 à nos jours » \(2/11/22\)](#)
- [Un observatoire contre la marchandisation des associations \(7/09/22\)](#)
- [Les associations citoyennes font leur université d'été \(27/06/22\)](#)
- [Élections législatives : un choix de société – 5 ENJEUX POUR UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE \(14/06/22\)](#)
- [Nouvelle fragilisation brutale du travail associatif \(29/03/22\)](#)
- [CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN – Abroger le décret au niveau national, \(ré\)agir au niveau local ! \(02/02/22\)](#)
- [Tribune en soutien au cinéma La Clef \(01/02/22\)](#)
- [Une nouvelle chasse aux sorcières](#) – Enquête sur la répression des assos dans le cadre de la lutte contre l'islamisme. Sortie le 1er fév du rapport de l'Observatoire des libertés associatives ([OLA](#)) -dont le CAC fait partie (25/01/22)
- [Faire toujours plus avec moins](#) – Mobilisation du social et médico-social le 1<sup>er</sup> février (17/01/22)

En 2022, le CAC a aussi signé, soutenu d'autres communiqués de partenaires ou regroupements (dont il fait souvent parti) :

- Tribune collective de défense d'Alternatiba : [La désobéissance civile relève de la liberté d'expression et du répertoire d'actions légitimes des associations](#) [Une soixantaine d'associations et syndicats nationaux signent cette tribune (parue dans l'Huma le 23/9/22 et dans Médiapart) et réclament l'abrogation de la Loi Séparatisme et du Contrat d'engagement républicain qui menacent gravement les Libertés Associatives] – (23/09/22)
- Le courrier collectif (coordonné par LA Coalition) aux [nouveaux député.es pour leur demander l'abrogation de la loi séparatisme et du contrat d'engagement républicain](#) – (18/07/22)
- Tribune pour la [protection de l'enfance et la justice des enfants](#) – (31/03/22)
- Tribune [La démocratie d'abord](#) – (25/02/22)
- Signature du [Manifeste pour un service public plus humain et ouvert à ses administré.es](#) – (22/02/22)
- Tribune [contre l'expulsion de la Clef Revival](#) – (31/01/22)

### [9 CP du CAC Et participation à 6 CP ou tribunes collectives]

#### ▪ Le CAC dans les médias

- Radio Galère (Marseille) autour de la sortie du Livre « Histoire des libertés associatives » (interview de JB Jobard)
- Radio Fréquence Paris Pluriel – actualité des luttes : [Histoire des libertés associatives \[et de leurs répressions\] de 1791 à nos jours](#) – 16 déc 22
- IPNS (journal d'info et de débat du plateau de millevaches) : encart de présentation – déc 22
- [Blog Éducation Populaire](#) (conseil de lecture pour le Livre « Histoire des libertés associatives ») – déc 22
- Transrural initiative n°494 (rubrique « au fil des lectures ») pour *Une histoire des libertés associatives* – nov-déc 2022

- [Newsletter de la Ligue de l'enseignement du 95](#) (encart « culture ») autour de la sortie du Livre « **Histoire des libertés associatives** » – nov 22
- Radio P-Node : [Table ronde sur la marchandisation du secteur associatif](#) – 13 novembre 22
- Compétence Bénévolat Info n°22 : [Edito](#) « faciliter l'engagement » – 23 nov 22
- ESS Et Société : [Université des Savoirs Associatifs « Une histoire des libertés associatives et de leurs répressions de 1791 à nos jours »](#) – 4 novembre 2022
- Bastamag ! : [L'émergence du mouvement associatif est liée à la construction de notre démocratie](#) – 23 nov 2022
- Associations Mode d'emploi n°243 : [Les Associations sous surveillance](#) – novembre 2022
- La Lettre de l'Économie Sociale n°1786 : [Observer la marchandisation des associations](#) – 29 septembre
- Associations Mode d'emploi : [Un observatoire de la marchandisation des associations](#) – 22 septembre
- Lien Social : [Un observatoire de la marchandisation](#) – 20 septembre 2022
- L'Humanité : [Une riposte pour démarchandiser la vie associative](#) – 13 septembre 22
- Culture e& Démocratie (revue belge) n°54 : [Entre Kairos et Chronos](#) (dossier sur le Temps) – 22 juillet
- JurisAssociations n°662 – tribune : [Les associations militantes méritent d'être prises au sérieux](#) – 1er juillet
- Village : [5 au 7 juillet, Université d'été des associations citoyennes](#) – 28 juin 2022
- Radio Micros-rebelles : [Universités d'été du CAC : Quels monde associatif demain ?](#) – 24 juin 2022
- Alternatives économiques – Blog Michel Abhervé : [Cinq demandes du Collectif des Associations Citoyennes aux candidats aux législatives](#) – 14 juin 2022
- Radio France Bleu Isère carte blanche à Alain Manac'h : [Présentation de l'enquête du CAC « Un Monde en Alerte »](#) – 18 mai 2022
- JurisAssociations n°656 : [Une indispensable bifurcation démocratique](#) – 1er avril 2022
- Radio fréquence Paris Pluriel : [agenda des luttes – les contrats Parcours Emploi compétences](#) – 11 avril 2022
- L'Humanité : [Révélation : le gouvernement achève les contrats aidés](#) – 7 avril 2022
- Médiatico : [Financement associatif : le dernier coup de massue du candidat Macron](#) – 7 avril 2022
- Lien social : [Emploi aidé : L'État tire sur l'ambulance](#) – 5 avril 2022
- Associations Mode d'emploi : [Le contrat d'engagement républicain sur la sellette](#) – avril 2022 (en ligne le 17 mars 2022)
- Associations Mode d'emploi : [Les associations ont besoin d'un « socle de sérénité » pour travailler](#) – mars
- PluriCité n°28 [Associatif en question] : [L'avenir du Collectif](#) – Mars 2022
- ESS-PCF Centre de ressources de la commission nationale du PCF : [Alerte lancée par le CAC](#) – 4 février 2022

*[29 parutions : 4 passages radio + 24 articles de presse dont 6 dans des médias nationaux non spécialisés du secteur associatif]*

- [Sites internet \(WordPress et Wiki\)](#)

En 2022 nous avons poursuivi le travail de mise à jour et développement de nos trois sites publics de 2021 en ajoutant celui dédié à l'observatoire de la marchandisation.

Le "site vitrine" sous WordPress a été complété par les trois autres sites sous wiki afin de communiquer plus spécifiquement en proposant d'autres fonctionnalités (comme des formulaires, questionnaires...) et en faisant office de mémoire (sans surcharger le site Wordpress) et pouvant être facilement complétés et remplis par toute l'équipe du CAC et parfois nos partenaires, *notamment sur les événements co-pilotés*. Les 2 premiers sites de type « wiki » étaient, initialement à la fois internes et externes (en 2019) mais nous les avons sécurisés et rendus plus visibles depuis 2021.

- [Un travail en chemin sur la réalisation du nouveau site WordPress](#) afin de rendre plus lisible et adapté le site actuel qui est sur une version trop ancienne (donc lente), avec des fonctions limitées, résultant de plusieurs transformations depuis presque 10 années. Ce travail malheureusement plusieurs fois repoussé et amorcé depuis 2020 (avec des intervenants qui n'ont pas été jusqu'au bout) a repris en 2022 avec le poste d'Olivier Picot comme salarié structurant le chantier et amorçant concrètement sa réalisation ; l'arrêt de ce poste (du fait de l'arrêt des aides) a remis ce chantier en œuvre cette fois ci



avec l'association « Pâquerette », notre hébergeur éthique, le nouveau site sera en ligne au printemps 2023 !

- [Le site des « Universités populaires »](#) (initialement pour nos universités d'été : communiquer, inscrire puis conserver toutes les informations afférentes) rassemble aussi toutes les informations sur nos Université des savoirs associatifs et nos web-séminaires, web-tables rondes et autre événements numériques développés d'autant plus que les possibilités de se rencontrer directement ont été diminuées. En 2022 s'y est ajoutée la riche actualité autour de la publication du livre « Une histoire des libertés associatives-depuis la révolution de 1789 jusqu'à ce jour » qui s'est accolée à celle du livre collectif aux éditions Erès « Quel monde associatif demain ? ».

Pour chaque livre on trouve : présentation de l'ouvrage, dossier de presse, résumé, interviews, toute l'actualité des rencontres organisées autour du livre ainsi qu'une revue de presse).



- [le site de la "mobilisation des associations citoyennes"](#) créé initialement pour la campagne électorale 2019 (pour diffuser et soumettre à signature l'Appel aux associations citoyennes à se mobiliser pour une transformation écologique, démocratique et solidaire) où nous avons rassemblé les différentes mobilisations, printemps associatifs et aussi tous nos dossiers/thématiques en cours permettant une vue d'ensemble et une compilation des sujets suivis à plus ou moins long terme, comme les CR de certains cafés'Cac très riches en informations. Y sont aussi centralisées les différentes plateformes et enquêtes réalisées notamment celle pour les élections de 2022 et le guides pour les élu.es. C'est là qu'est tenue à jour toute l'actualité et les ressources concernant le CER.

A noter aussi que [notre agenda commun](#) et partagé y a été installé. Outil collectif simple pour annoncer facilement un évènement d'association du réseau à partager grâce à la création, d'un petit formulaire. Il sert à favoriser les échanges entre ses membres et ses sympathisant-e-s en permettant à chacun d'informer sur ses actions événementielles et temps forts et de s'informer sur ce que les autres associations proposent.

Cet outil permet de faire circuler l'information entre réseaux et secteur (*par exemple les rencontres Popmind initiées par l'UFISC s'adressent aux acteurs du champ social, écologique, sportif, féministe, de la solidarité internationale, etc., pourtant elles sont peu connues au-delà du cercle des professionnel.les de la culture*) ; et incite à l'interaction entre les rencontres/événements.

- [le dernier site wiki créé est celui de l'observatoire citoyen de la marchandisation des associations](#) (encore en chantier) **qui comporte deux niveaux d'informations** : une information de base avec des outils pédagogiques destinés à ceux qui découvrent le sujet et des informations plus fouillées pour celles et ceux qui veulent l'approfondir.

Et il propose **trois axes** : découvrir, approfondir et agir.

Pour à la fois inscrire la problématique dans une histoire et donner de l'actualité sur le sujet.

- o [Les réseaux sociaux & chaine YouTube](#)

Ils sont au nombre de deux, stables et utilisés pour renforcer la communication par mailing et via nos sites Internet (auxquels ils renvoient le plus souvent) : toujours notre page Facebook et notre fil twitter, investis surtout lors des événements, communiqués, sorties de nos productions et actualités associatives fortes. Malheureusement ces 2 outils sont ceux des gafams que nous tentons d'éviter, aussi la création d'un compte sur Mastodon fin 2022 nous permet de mettre un pied en territoire plus éthique puisque c'est un réseau social décentralisé en logiciel libre et open source développé par une organisation à but non lucratif.

L'absence de volontaire et stagiaire sur cette mission depuis plus de 2 ans ne permet plus la grande fréquence de nos interventions sur ces médias, surtout en dehors des temps forts.

Notre chaine YouTube où sont centralisées toutes les vidéos, captations que nous avons réalisées.

### III.3- Nos publications

- Le livre « Une histoire des libertés associatives- de 1791 jusqu'à nos jours »



Paru aux éditions Charles Léopold Mayer en novembre 2022, « Une histoire des libertés associatives- de 1791 jusqu'à nos jours » de J-Baptiste Jobard (coordinateur au CAC) relève le pari de résumer plus de deux siècles d'actions associatives depuis la révolution de 1789 jusqu'aujourd'hui, en moins de deux cent pages.

Le but de ce long (mais synthétique!) détour historique ?

Comprendre la situation actuelle et plus particulièrement les raisons pour lesquelles celle-ci est marquée par un processus de restriction des libertés associatives... Et donc, fort de ces éléments de compréhension, dégager des éléments qui permettraient d'envisager un autre scénario que celui de l'affaiblissement inéluctable des associations citoyennes.

Ouvrage disponible en librairie le 18 Novembre 2022

Présentation du livre lors l'Université des Savoirs Associatifs Jeudi 17 Novembre à 16h30 au CAP Carrefour des Associations Parisiennes 181 avenue Daumesnil (12e).

De nombreuses demandes d'interventions/présentations ont été faites, mais sur la fin 2022 seules 3 ont été réalisées puis ont été suivies d'autres en 2023.

*[3 interventions réalisées entre la sortie du livre en novembre et la fin de l'année + une séance d'université des savoirs asso + 1 arpentage + 10 articles de presse + une interview en vidéo]*

- Le livre collectif « Quel monde associatif demain ? »

Cet ouvrage paru en mai 2021 aux éditions érès continu d'être présenté, discuté dans de nombreux événements et relayé dans les médias en 2022. Il permet d'étudier ce qui affaiblit ce monde associatif et ce qui le renforce, et ce sous différents angles (sociaux et économiques) par le regard de 22 auteurs pleinement connaisseurs et engagés auprès des associations.

Au-delà de la réalisation du livre, un engagement fort a été d'organiser et favoriser sa diffusion et son appropriation en organisant ou participant à de multiples temps et occasions pour faire vivre les idées, controverses, thèses, revendications qu'il porte. C'est la raison pour laquelle le CAC a renforcé en 2021 durant quelques mois ses moyens humains avec Grégoire Cotton, en stage pour faciliter et rendre possible la participation d'auteurs à des présentations publiques, des débats, tables-rondes, colloques, etc. De Marseille à Arras, de Bordeaux à Dijon, de la fête de l'Huma à l'UNESCO, des rencontres de l'Histoire de Blois aux 70 ans des Francas de l'Ariège ; notre objectif a été atteint malgré les obstacles liés à la situation sanitaire en France ces derniers temps.



Une partie de notre site « Universités populaires » a été dédiée à ces deux livres afin d'y conserver et valoriser la diffusion, promotion de chaque livre avec un agenda des événements-débats, le sommaire, le résumé, des podcasts ou vidéos de présentation, interviews, articles de presse ...

## IV. Le CAC et ses réseaux (Vie associative & liens avec associations du réseau)

### Préambule numérique

Le CAC, depuis plusieurs années, a pris en considération les aspects «éthiques» du numérique et le danger des GAFAM et autres outils propriétaires. Il a alors entamé une riche collaboration avec la coopérative (devenue scic) ODASS qui nous a accompagné sur tous les aspects numériques (hébergement installation ou création d'outils prioritairement libres, aide à la gestion informatique, accompagnement à l'utilisation) mais malheureusement déposé le bilan en 2020.

Nous avons alors transféré nos données chez "pâquerette" hébergeur promouvant aussi les outils du libre et même créé durant une année un poste à temps partiel via le dispositif Parcours Emploi Compétence de septembre 2021 à 2022 pour poursuivre les engagements et la dynamiques enclenchés sur le numérique : création d'outils, développement de ceux existants, refonte du site... tout en privilégiant le libre et incitant nos membres à faire de même.

Nous avons aussi étendu nos capacités à diffuser nos événements principaux (université des savoirs associatifs, séminaires, université d'été) sur les réseaux sociaux – hélas souvent propriétaires.

Nous sommes en capacité aujourd'hui de formaliser et de témoigner de l'utilisation du numérique libre dans notre parcours, et de conseiller et d'accompagner d'autres structures dans ce chemin parfois escarpé.

*[10 réunions - temps de travail sur le sujet]*

### IV.1- La vie associative

#### IV.1.1. Les militants bénévoles

En 2022 il a été nécessaire de réactiver les liens distendus par les années 2020/2021 lourdement impactées par la crise sanitaire, empêchant les occasions de se retrouver physiquement par les confinements ou couvre-feu mais aussi plus symboliquement par les craintes générées par la « syndémie ». On peut aussi ajouter la perte de l'habitude de se déplacer et de rencontrer d'autres personnes autrement que par écran interposé... autant d'éléments qui ont marqué cette année.



Les temps habituels d'échanges, d'organisation, d'analyses se sont poursuivis (coordination, chantier de la gare, groupes de travail), les nouvelles productions / réalisations durant à la crise sanitaire (comme la plateforme "revue des solidarités associatives") ont été enrichies de nombreux retours, articles, informations venues des bénévoles.

Les travaux d'organisation pour l'université d'été, les soirées d'université des savoirs ou les café'Cac, ont permis de mobiliser en amont et le jour J des bénévoles du CAC ainsi que de nombreuses autres personnes devenues pour certaines des bénévoles.

De nombreuses participations ont eu lieu sur l'année aux travaux de réflexions, aux mobilisations, aux différents chantiers, aux rédactions de textes, aux diverses rencontres proposés par le Collectif, aux instances. Le travail d'actualisation de notre base données a permis de stabiliser à environ 19.000 le nombre de nos contacts sur l'ensemble de la France (et plus marginalement en Europe) et d'avoir ainsi une large amplitude d'information, d'alerte et de retransmission des travaux.

### IV.1.2. Les adhérent.e.s et les soutiens

Les campagnes d'adhésions débutées mi-février ont été répétées 5 à 6 fois de manière ciblée. Le fait reprendre progressivement l'organisation d'événements et rencontres doublée par la situation économique parfois difficiles des personnes touchées par la crise, nous a poussé à ne pas solliciter de manière « agressive » les adhésions et dons, cependant en 2022 nous avons eu **191 adhésions au total** (181 en 2021) dont **70 associations/réseaux/fédérations** qui ont des échelles locales, régionales ou nationales et parfois représentent donc bien plus que leur seule structure (75 en 2021) et **121 adhérent.es individuel.les** (106 en 2021).

Nombre d'adhérentes et adhérents pour 2022 est de **191** au total, réparti.es ainsi :

- **121 adhésions individuelles**, environ moitié H/F
- **70 adhésions morales** (d'associations ou réseaux)

*Détails des 70 associations adhérentes :*

*29 nationales*

*22 régionales/départementales*

*19 locales*

**Répartition par Région des adhérent.es 2022**  
(indivi et morales) :

ARA	16
BFC	9
BRE	9
CVDL	5
GE	6
HDF	16
IDF	84
(PARIS 43)	
NAQ	6
NORM	7
OCC	16
PACA	5
PDL	12
<b>Total</b>	<b>191</b>

### IV.1.3. L'équipe salariée

L'équipe salariale s'est renforcée avec d'une troisième salariée permanente en février 2022 suite à l'obtention poste fonjep « recherche ». Marianne Langlet a donc intégré l'équipe à temps plein en cdi autour de la coordination de recherches-actions et spécifiquement autour de la création en 2022 de l'OCMA et de l'animation des dynamiques permettant de le faire vivre et de produire les rapports attendus, mêlant les savoirs de la pratique associative à ceux des chercheurs/chercheuses et universitaires.

Olivier Picot arrivée en septembre 2021 à temps partiel sur un emploi aidé « Parcours emploi compétences » spécifiquement sur les outils numériques ; il a fini en septembre 2022 son 2d cdd de 6 mois et a repris sa participation bénévole au CAC, notamment en réintégrant le conseil d'administration fin 2022 n'étant plus salarié.

L'équipe salariée conserve ses 2 permanents : Isabelle Boyer et Jean-Baptiste Jobard ;

Isabelle a soutenu son mémoire et donc obtenu son master 2 en mars 2022, suite à sa formation en alternance au CESTES du Cnam (sur 2 ans), prise en charge par le Fongécif/TransitionPro (avec salaire pris en charge durant les semaines de formation ~1 semaine tous les mois 1/2).

En 2022 le CAC avait donc 3 conventions poste Fonjep : deux qui ont été signés pour 2021-2023 pour JB Jobard et I. Boyer, et une troisième en double unité pour M. Langlet pour 2022-2024.

### IV.1.4. Les groupes locaux

Il est dans les projets du CAC depuis sa création d'œuvrer pour toutes les associations, notamment les petites ancrées localement, et donc d'entretenir les liens avec ces associations. En 2020 à l'occasion de nos 10 ans d'existence, le CAC avait fixé des objectifs ambitieux **pour renforcer & développer ces liens dans les territoires**, auprès des relais locaux, cependant tous les projets ont été mis à l'arrêt en 2020 et en 2021 avec parfois des réalisations en distanciel.

- Le projet de la caravane du printemps des associations de 2020/2021 = arrêté
- Le renforcement de ce projet avec le tour des libertés associatives 2021 = arrêté
- Les interventions en régions sur nos thématiques : paysage associatifs, libertés associatives ont pu reprendre pleinement en 2022, l'occasion de la présentation de notre OCMA et de nos

2 livres et autres travaux et analyses comme ceux autour du CER (en privilégiant les interventions des bénévoles du CAC localement et parfois des interventions en visio).

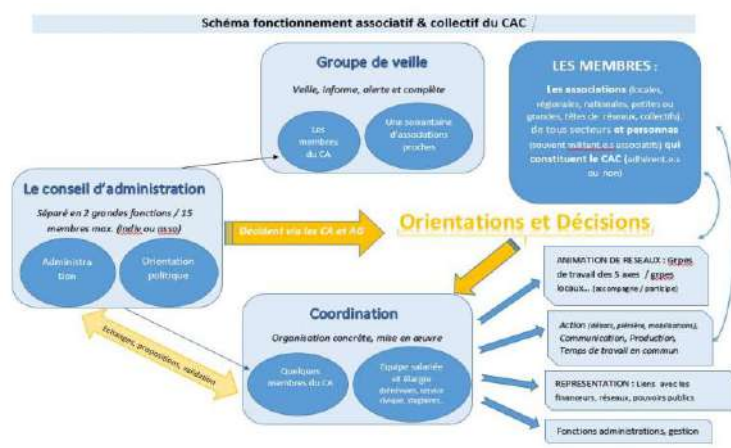
- Les événements itinérants comme l'université des savoirs associatifs (à Paris) ou notre université d'été (à Lille) ont enfin repris en 2022

*Les entretiens, enquête présidentielle, présentation des 2 livres, participation à divers événements... ont été autant d'occasions de faire émerger, d'entendre et d'analyser ces paroles locales.*

#### IV.1.5. Les instances internes

Elles se sont réunies régulièrement et 2 nouveautés ont été créées cette année pour retravailler nos modes de gouvernance : un séminaire puis une journée d'automne inaugurant nos « journées de saison » permettant plus de cohésion et un renouvellement du fonctionnement par le développement d'un conseil d'orientation, aussi nommé COR.

- 5 CA dont les 3 premiers étaient en visio, puis les 2 suivants (juin et octobre) en mixte. Les CA en visio et en mixte ont permis de rassembler les membres du conseil d'administration en permettant lien et échanges. Une série de 3 CA courts de 2h en visio se sont succédé à un mois d'intervalle entre janvier et mars 2022, formant la trilogie de début d'année pour relancer la dynamique de ges pour construire les orientations 2022-2024 du CAC.



- 1 séminaire pour les membres du CA et le réseau proche : nouveau temps fort à la fois du renforcement des liens existants avec nos partenaires mais aussi occasion d'agréger de nouvelles personnes et association au réseau existant. Notre séminaire a eu lieu à la bergerie de Villarceaux les 14 et 15 avril avec une quarantaine de militant.es associatifs, professionnel.les ou bénévoles, venant de près d'une trentaine de réseaux. L'occasion de refaire « groupe » après 2 années épouvantes.

- 1 AG le 20 mai 2022 + journée d'automne : en présentiel en présentiel & visio à Paris dans le 13ème (locaux d'Opale) à l'occasion d'une journée complète autour de 4 temps forts : le matin sur les suites de notre séminaire d'avril à Villarceaux (renforcement du réseau et préparation de notre université d'été), puis vers 13h30 le Collectif pour la Transition Citoyenne a présenté le Pacte sur les législatives, puis à 16h l'AG statutaire du CAC et enfin la projection du documentaire "2121, hypothèses associatives" réalisé par nos amis belges du Collectif21 au carrefour des asso parisiennes.

C'est donc la première journée de saison avant celle d'hiver début 2023 et celle de printemps de mai 2023, qui s'inscrivent toutes dans la continuité du séminaire de Villarceaux et la constitution d'un comité d'orientation (remplaçant et transformant le groupe veille) qui viendra renforcer et compléter le conseil d'administration.

- Les réunions de coordinations : rdv hebdomadaires réunissant des membres du CA (essentiellement le bureau) et l'équipe des salarié.es. Cet espace passé entièrement en visio permet de traiter à la fois de l'actualité, des urgences, de la répartition des tâches, des demandes et l'organisation pratique et administrative de l'association. Ces temps de travail mixaient présentiel/distanciel avant le confinement et sont donc passés totalement en visio, les outils collectifs numériques et les habitudes étant déjà en place et investis par le groupe.

*[1 AG + 1 séminaire + 1 journée de saison + 5 CA + 35 réunions de coordinations – une soixantaine de temps internes dédiés à l'organisation, gestion et gouvernance]*



### IV.1.6. La parité

Une attention particulière existe sur la question de la parité, à la fois dans nos interventions, représentations et animations et aussi dans l'équipe de salariés et leurs soutiens.

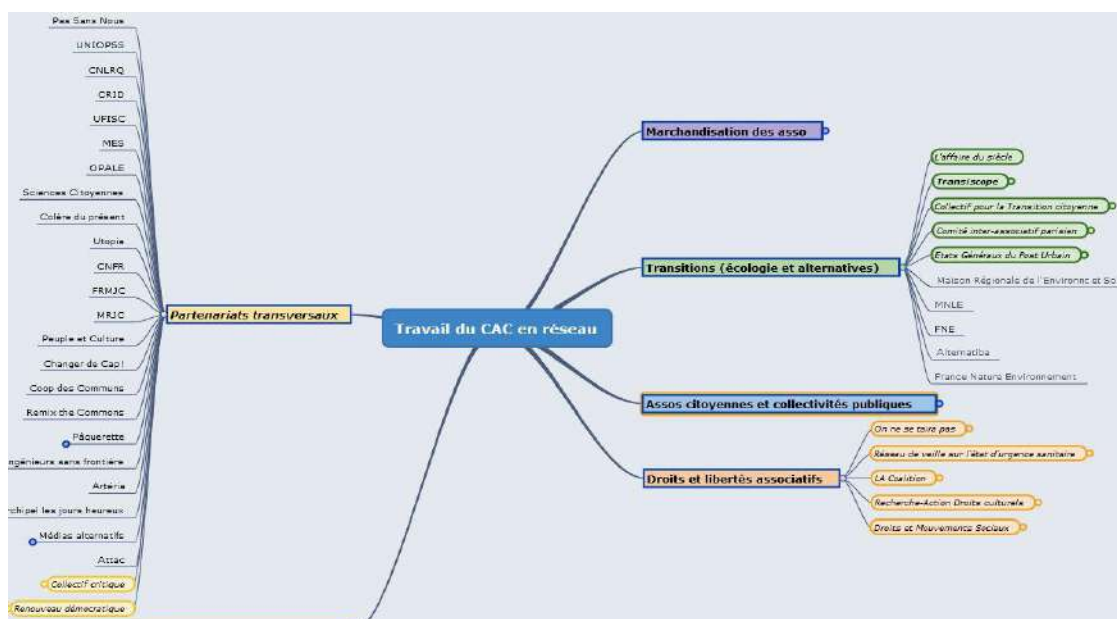
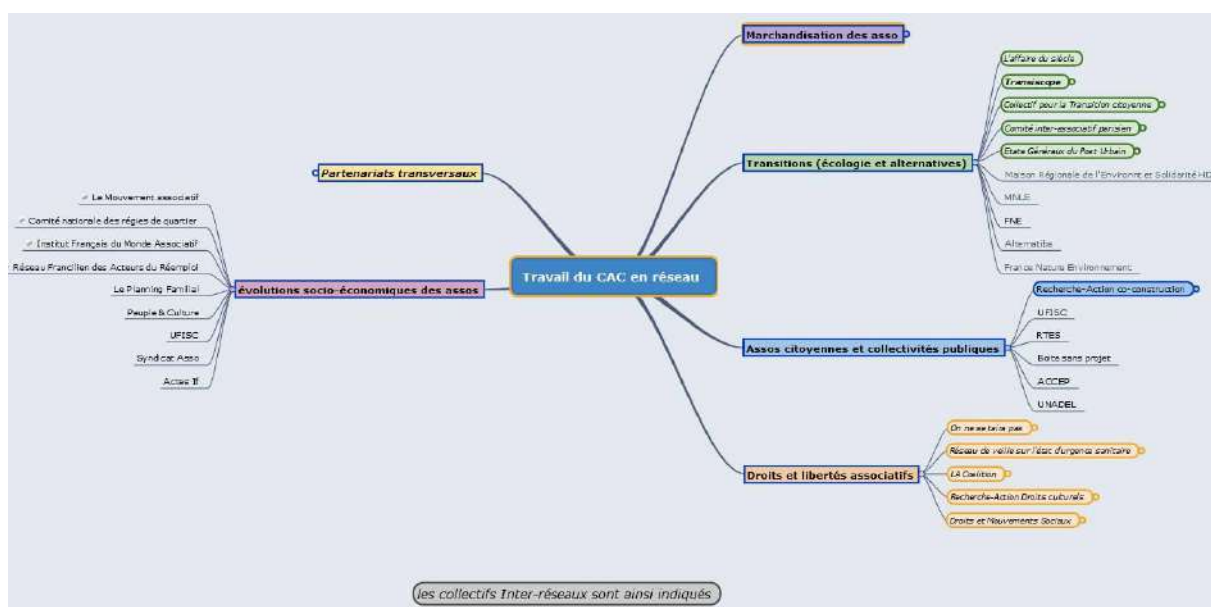
Lors de nos Universités des savoirs associatifs, de nos séminaires, plénières et journée d'étude, nous avons à cœur de mêler à la tribune auteur.e.s, discutantes et discutants, chercheurs et chercheuses, militantes et militants... cependant nous avons parfois plus de femmes que d'hommes et plus souvent l'inverse mais c'est un travail en progrès et 2022 (comme 2021) a vu une amélioration sur ce sujet.

Sans être pour nous la priorité absolue c'est une question réelle à laquelle nous portons une attention dans la mesure de nos moyens, avec le constat d'une proportion encore légèrement supérieure, en interne, d'hommes qui portent la parole du CAC.

## IV.2- Réseaux avec lesquels travaille le CAC

### IV.2.1. La carte mentale du réseau

Carte illustrant les liens du CAC aux divers réseaux articulant ces réseaux entre eux : <https://framindmap.org/c/maps/681186/public>



#### IV.2.2. Participation du CAC à des coordinations inter-organisations

Les avancées du Collectif passent par des actions menées en propre mais également bien sûr par des contributions à des espaces de travail collectif. Parfois sur un projet commun concret, parfois plus sur la gouvernance collective de l'entité.

Ces organisations inter-associatives ou inter-orga sont déterminantes car elles permettent de démultiplier notre capacité d'agir en trouvant des complémentarités avec des associations qui partagent nos préoccupations, en voici la liste :

- L.A Coalition Libertés associative depuis 2019
- Le Transiscope, portail internet des alternatives depuis 2018
- La « démarche de progrès pour les droits culturels » (pilote par l'UFISC) depuis 2018
- Le Collectif pour une Transition Citoyenne dont nous sommes membre depuis 2022 (mais en lien depuis 2020)
- Les états généraux du post-urbain depuis 2021
- Le Collectif « on ne se taira pas » (contre les procès-baillons) depuis 2018

Depuis 2022

- Formation / communauté apprenante sur la gouvernance collective du MES
- La Maison des Utopie (MUE) à Cluny
- Emancip'Asso pour dégafamiser les outils numériques des associations

En plus, de ces espaces permanents, le CAC s'investit sur des temps forts, ponctuels ou réguliers, qui permettent d'être « en prise » avec la réalité vécue par nombre de ses adhérents et sympathisants. Pour cette année 2022, nous pouvons citer ces quelques exemples :

- Salon de livre d'expression populaire et de critique sociale du 1er mai – à Arras

Depuis 6 ans, nous participons et soutenons cet évènement porté par l'association « colères du présent ». Le dimanche 1er mai 2022, lors de ce salon ayant pour thème le vide, le CAC a organisé et animé le débat "regards croisés sur les libertés associatives France Belgique" avec Antonio Delfini de L.A Coalition-observatoire des libertés associatives d'une part et Mathieu Bietlot et Pierre Smet du Collectif 21.

- Séminaire de construction du projet confédéral de la CNFR - samedi 5 fév

- Participation à la première édition des Rencontres Nationales de l'Éducation populaire du 17 au 19 mars à Poitiers.

Un évènement co-organisé par Ville de Poitiers avec le Cnajep, en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et Régions de France.

- Invitation au séminaire "espace de réflexion collective" du Collectif21 à Namur Belgique le Jeudi 24 mars dans les locaux de la Bourse de Namur : interrogation du secteur associatif sur son identité et ses positionnements dans le débat de société à l'occasion de L'abrogation de la loi belge de 1921 sur les assos sans but lucratif

- La fête de l'Huma – sept 22 en Essonne

Pas de stand CAC à la fête de l'Huma cette année qui s'est déroulée du 9 au 11 septembre pour la toute première fois au cœur de l'Essonne (91) sur l'ancienne base aérienne 217 au Plessis-Pâté (vers Brétigny-sur-Orge).

En revanche, une belle tribune offerte pour le lancement officiel de notre observatoire de la marchandisation dans le village « territoires solidaires ». (Cf. précédemment), qui a fait l'objet d'une captation librement consultable sur notre chaîne Youtube.

### IV.2.3. Participation du CAC à des mobilisations collectives

- Soutien au cinéma associatif La Clef dans le cadre de la lutte contre la marchandisation des associations : nous avons participé à la lutte du cinéma La Clef contre l'expansion sans fin du le groupe sos, freiné pour une fois par ce "caillou dans sa chaussure" ... Bien qu'expulsé en mars 2022, ce collectif qui occupait le cinéma associatif a présenté son projet de reprise du cinéma (tribune, pétition, article, débats...).
- Lutte contre une nouvelle fragilisation brutale du travail associatif : diminution des aides contrats aidés Parcours Emploi Compétences avec le Refer, la petite Rockette, radio ...

Mauvaise surprise de début 2022 : Lors des renouvellements des *parcours emploi compétence* (contrat d'insertion qui facilite l'embauche dans les associations), celles-ci découvrent, sans aucune consultation préalable, que les règles ont changé. Signe d'un profond mépris tant pour les associations employeuses que pour les personnes engagées via ces contrats qui subissent une rupture abrupte de leur parcours. Le quinquennat, marqué à ses débuts par la fin des contrats aidés CUI-CAE, fini par un nouveau coup de canif à la politique de l'emploi associative.



**EMPLOIS MENACÉS · ASSOCIATIONS EN DANGER**  
**· ROCKETTE RÉVOLTÉE !**

**Nouvelle attaque sur les contrats aidés Parcours Emploi Compétence**

- Réduction de la durée maximale des contrats PEC à 16 mois au lieu de 24 !
- Baisse du taux de prise en charge
- Fin des dérogations pour les salarié·es proches de la retraite.

**À La Petite Rockette, ce sont 15 emplois qui sont menacés !**

[Plus d'infos...](#)

**Communiqué de presse**

rédigé par le Collectif des associations citoyennes

**Lettre de soutien**

à remplir et envoyer vous-même au préfet d'Île de France et au député de circonscription